

Modalités de soumission et de sélection des projets franco-canadiens dans le cadre de l'édition 2010 du programme Blanc international.

Un accord a été signé entre l'ANR et le Natural Sciences and Engineering Research Council (NSERC) du Canada en vue de faciliter le montage et la mise en œuvre de projets scientifiques de qualité proposés conjointement par des équipes de recherche françaises et canadiennes dans le cadre du programme Blanc de l'ANR et du programme « Strategic Project Grants Program » du NSERC. Les modalités spécifiques à cet accord sont exposées ci-après.

L'objectif est de financer de nouveaux projets de recherche de grande qualité menés en coopération entre les meilleures équipes françaises et canadiennes. On vise une contribution scientifique équilibrée entre partenaires français et canadiens. Le nombre total de projets financés dépendra de la qualité relative des projets soumis.

Le programme Strategic Project Grants du NSERC nécessite le partenariat avec un industriel français ou canadien. Il est donc possible de proposer des projets de recherche menés en collaboration avec un partenaire industriel français. La priorité sera accordée aux projets relevant des axes thématiques suivants du Strategic Project Grants du NSERC (axes 2, 3, 6, 7) :

- **ENVIRONNEMENT ET ECOSYSTEMES SAINS**
- **INGENIERIE DES PROCEDES ET MATERIAUX**
- **SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ET COMPOSANTS ASSOCIES**
- **TECHNOLOGIES BIOMEDICALES**

Pour plus d'information sur les thèmes prioritaires de recherche du NSERC veuillez consulter :

http://www.nserc-crsng.gc.ca/Professors-Professeurs/RPP-PP/SPGTargetAreas-SPSDomainsCibles_fra.asp (#2,3,6,7)

Dans le cadre du présent appel à projets, les proposant sont invités à présenter des projets qui justifient des financements de l'ANR pour des montants allant en moyenne de 150k€ à 400k€ y compris pour des projets de recherche fondamentale. Ceci n'exclut pas que des projets pourront être exceptionnellement retenus pour des montants de financements supérieurs.

Le principe du lieu sera appliqué pour le financement, c'est-à-dire que chaque organisation – l'ANR et le NSERC – financera pour sa part les dépenses relatives à son ou ses propre(s) partenaire(s). Il est demandé de prévoir par partenaire une participation à un colloque mi-parcours ou fin de parcours respectivement en France et au Canada.

Les partenaires français et canadiens candidats prépareront un dossier scientifique commun qu'ils soumettront en parallèle respectivement à l'ANR et au NSERC.

Le dossier de candidature sera soumis dans chaque pays en respectant le format de soumission, les règles d'éligibilité, et la date de clôture des appels à projets propres à chaque pays. **Les propositions, qui ne seraient soumises que dans un seul pays, ne sont pas éligibles.**

Calendrier prévisionnel :

Clôture appel ANR : 15 Avril 2010

Clôture appel NSERC : 15 Avril 2010

Décision commune ANR/NSERC et publication des résultats : Fin Septembre 2010

Démarrage des projets : Décembre 2010-Janvier 2011

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONCERNANT LES MODALITES DES PARTENAIRES CANADIENS

Les informations concernant les modalités de soumission au NSERC sont disponibles à l'adresse suivante :

Programme de subventions de projets stratégiques :

http://www.nserc-crsng.gc.ca/Professors-Professeurs/RPP-PP/SPG-SPS_fra.asp

Collaborations internationales – Appel de propositions conjoint de projets de recherche concertée - Instructions détaillées relatives à la présentation des demandes :

http://www.nserc-crsng.gc.ca/Professors-Professeurs/RPP-PP/NSERCANR-CRSNGANR_fra.asp

Pour plus d'information contacter :

Wendy Ryan

Courriel : Wendy.Ryan@nserc-crsng.gc.ca